



**TÉMOIGNAGES**

**ILS SONT PASSÉS AU TÉLÉTRAVAIL**

**Nicolas BOLLE**, expert-comptable, qui a mis en place cette nouvelle organisation du travail depuis trois ans dans son cabinet parisien de 13 collaborateurs

**Pourquoi avoir instauré le télétravail dans votre cabinet ? Comment l'avez-vous mis en place ?**

Pour nous, la mise en place du télétravail était la suite logique de la transition numérique de notre cabinet. A vrai dire, depuis des années déjà, une de nos collaboratrices bénéficiait de trois jours de travail à l'extérieur par semaine. Nous étions déjà convaincus par ce système qui, pour son cas personnel, avait porté ses fruits. Aujourd'hui, sur 13 collaborateurs, trois sont en télétravail à plein temps et un autre a choisi d'en bénéficier 3 jours par semaine. Nous avons eu une communication tout à fait transparente sur cette organisation depuis le départ avec l'ensemble de nos salariés en laissant la possibilité à chacun d'entre eux de s'y essayer. Finalement, seuls 4 salariés sur 13 ont souhaité maintenir cette organisation personnelle.

**Selon vous, le cabinet d'expertise comptable est-il une « entreprise comme les autres » dans la mise en place de ce type d'organisation ?**

Le fait d'être un cabinet d'expertise comptable n'a jamais été un frein pour nous. La mise en place du télétravail ne dépend pas du type d'entreprise mais bien de la volonté de la direction et des préférences des collaborateurs. Le fait de repenser l'organisation interne n'est finalement qu'un élément secondaire qui découle d'une bonne communication entre les équipes.

**Avec le temps, avez-vous identifié des « profils types » qui s'adaptent facilement au télétravail ?**

Il est vrai que certains profils correspondent particulièrement à ce type d'organisation du travail : ce sont des personnalités autonomes, méthodiques, parfois solitaires mais dotées d'un bon sens de la communication. Mais chaque collaborateur intéressé a raison d'essayer ! Notre rôle à ce niveau est surtout de veiller à maintenir une bonne communication entre le télétravailleur et le reste de l'équipe.

**Avez-vous dû repenser certaines missions en fonction de cette nouvelle organisation ou bien le travail de vos collaborateurs était-il déjà adapté à ce type d'exercice ?**

A vrai dire, nous avons déjà opéré une réorganisation dans le cadre de la transition numérique de notre cabinet. Dans un contexte full numérique, le travail des collaborateurs était donc parfaitement adapté au télétravail.

**La perte de contrôle sur le travail de vos collaborateurs a-t-elle été une source d'inquiétude pour vous ?**

Sans un minimum de « lâcher-prise » sur le contrôle du travail réalisé quotidiennement, la mise en place du télétravail est impossible. Le facteur clé de la mise en place du télétravail est bien entendu la confiance. D'autant qu'avec les outils (ERP) que nous utilisons au sein de la profession, il nous est possible de suivre régulièrement le travail des collaborateurs sur chaque dossier.

**Pensez-vous que ces nouvelles façons de concevoir le travail signent la fin du management dit « traditionnel » ?**

Tout à fait. Je pense qu'un management plus humain et basé sur la confiance est la clé du développement de nos cabinets. Nous nous devons être à l'écoute de nos collaborateurs. Nous sommes persuadés que le bien-être des salariés au sein du cabinet est la base d'une bonne satisfaction client.

**Avez-vous pu constater un gain en performance suite à la mise en place du télétravail ?**

Tout à fait. Sans parler de performance chiffrée, il s'agit surtout d'une amélioration au niveau qualitatif : un collaborateur épanoui est forcément un collaborateur plus à l'écoute des besoins clients. ♦

**ET CÔTÉ COLLABORATEUR, QU'EN PENSE-T-ON ?**



**Témoignage de la responsable Paie du cabinet QUERY BOLLE**

« Malgré ce que l'on pourrait penser, le télétravail me permet d'organiser plus facilement ma journée de travail. Le fait d'avoir moins de facteurs de stress (transports en commun, appels téléphoniques...) facilite ma concentration et me fait donc gagner du temps sur mes missions.

Et puis je dois dire que l'équilibre entre ma vie privée et ma vie professionnelle est nettement favorisé avec cette manière de concevoir le travail ! »